Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Ptz 2024 sur un PSLA

Par Dclik77

Bonjour,
Je suis un futur acquéreur d'une maison en PSLA.
Le dossier a été monté en 2021, la maison a été livré décembre 2022.
A l'heure actuelle, le bailleur fait traîner les choses et j'aurais sûrement une levée d'option en 2024.
Étant donné que je suis en zone tendu A et que les conditions de ptz vont changer pour les maisons individuelles à partir du 1er janvier 2024.
Mes questions sont:
-Il y a t'il un moyen de conserver le PTZ ou ce sera définitivement perdu?
Merci d'avance pour le temps que vous accorderez à ma demande.
- Est-il possible de se retourner juridiquement contre le bailleur pour la perte du PTZ? Qui me coûtera au taux actuel 60000?.
Cordialement.